

Référentiel technico-économique SYSTÈMES VOLAILLES DE CHAIR EN FILIERE ORGANISEE ET EN VENTE DIRECTE Conjoncture 2022

Le référentiel technico-économique présente les résultats de suivi des exploitations membres du « Réseau de Références en Elevage ». Un dispositif conduit au niveau national par l'Institut de l'Elevage (Idele) et animé localement par la Chambre d'Agriculture de La Réunion. Il fournit des repères et des références technico-économiques pour le conseil agricole et le pilotage des élevages des ruminants.

L'Institut de l'Elevage met à disposition les outils et la formation des conseillers agricoles. Un appui technique et une analyse de l'ITAVI des données technico-économiques des fermes viennent compléter ce partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Nos remerciements à toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, réunissant les conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et d'AVIPOLE, les ingénieurs de l'idele et de l'ITAVI, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier AVIPOLE, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier les éleveurs membres du Réseau pour leur participation active.

SYSTEMES D'ELEVAGE EN SUIVI

Parmi les divers systèmes d'élevage avicole à La Réunion, le Réseau de Références a choisi de se concentrer sur deux systèmes largement représentés. Il s'agit de :

- (1) Les élevages de « **poulets standards** » intégrés à une filière organisée, adhérents de la coopérative Avipôle. Ces élevages se spécialisent dans l'élevage de « **poulets blancs** ».
- (2) Les élevages de « **poulets fermiers** » qui pratiquent la vente directe aux consommateurs. Ces élevages se consacrent à l'élevage de poulets de chair « **tout-venant** », comprenant à la fois des mâles et des femelles.

Systèmes	Poulets standards (Avipôle)	Poulets fermiers
Structure		
UMO totales (modèle familial)	I	I
Commercialisation	Organisation de Producteurs	Circuits courts (en vif obligatoirement)
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	450 à 900 m ² en 1 ou 2 modules	70 à 300 m ²
Densité	17 à 20 animaux / m ²	10 animaux / m ²
Bâtiments	Bâtiments modernes et récents avec régulation et automatismes	2 bâtiments de 50 m ² pour la production + 1 bâtiment tampon de 20m ²
Itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	40 à 45 jours	80 à 180 jours
Poids des animaux à la vente	Objectif : 1,8 kg vif	3 à 4 kg vif



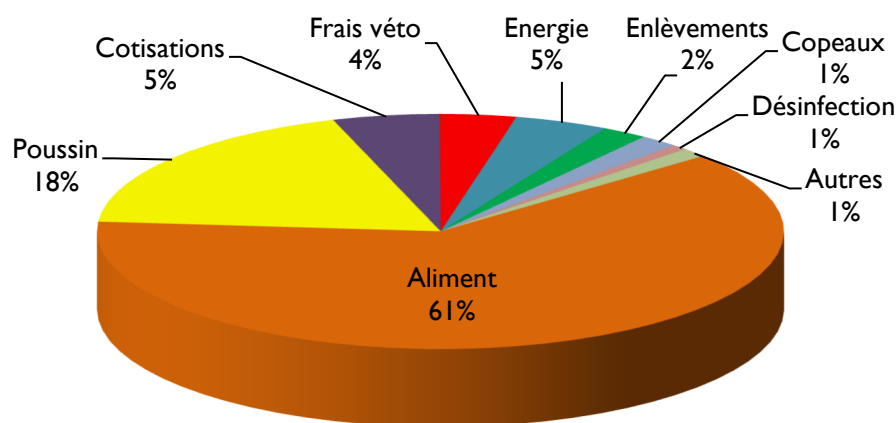
POULETS STANDARDS EN FILIERE ORGANISEE

INDICATEURS TECHNIQUES 2022

Le suivi des exploitations permet de définir deux modèles caractérisant le niveau de fonctionnement et les résultats techniques. Le **Cas-Type Objectif (CTO)** relate les résultats d'une exploitation à un niveau de performance optimale, tel que cela peut être observé sur le terrain. L'**Exploitation Standard (ES)** reflète un niveau de performances plus représentatif pour ce type d'élevage. Les écarts entre ces deux modèles représentent autant de marges de progrès potentielles.

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Nombre de lots	5,62	5,87
Nombre d'animaux en place	18,35 Poulets/m ²	18,30 poulets/m ²
Poids à l'abattage	1,8 Kg vif	1,852 Kg vif
Age moyen à l'abattage	44 jours	45,32 jours
Poids vifs produits	32,08 Kg Vif/m ²	32,76 Kg Vif/m ²
Productivité annuelle	180 Kg Vif/m ² soit 108 074 Kg Vif/an	192 Kg Vif/m ² soit 115 388 Kg Vif/an
Indice de consommation	1,92	1,95
Durée de vide sanitaire	21 jours	17 jours
Mortalité	2,50%	3,1%

CHARGES OPERATIONNELLES



	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	1,80 €/m ² /lot	1,87 €/m ² /lot
Eau	0,30 €/m ² /lot	0,38 €/m ² /lot
Gaz	0,70 €/m ² /lot	1,19 €/m ² /lot
Electricité	0,65 €/m ² /lot	0,98 €/m ² /lot
Nettoyage et désinfection	0,96 €/m ² /lot	0,57 €/m ² /lot
Copeaux	0,89 €/m ² /lot	0,70 €/m ² /lot
Enlèvement	0,06 €/poulet	
Cotisation groupement	2,49 €/m ² /lot	
Frais d'élevage (dératissage, autopsies, détections salmonelle, ...)	0,40 €/m ² /lot	0,70 €/m ² /lot

PRIX DES ALIMENTS LE 01 DECEMBRE 2022

Le prix des aliments a connu deux ajustements en 2022 : en octobre et décembre. Les tarifs indiqués ci-dessous représentent les derniers tarifs appliqués au cours de l'année. En moyenne, une augmentation de 18% des prix a été enregistrée.

Type d'aliment	Prix
V12 -Démarrage	607 € / T
V22 - Croissance	582 € / T
V32 - Finition	579 € / T
V42 - Abattage	572 € / T

Source : URCOOPA, 2022

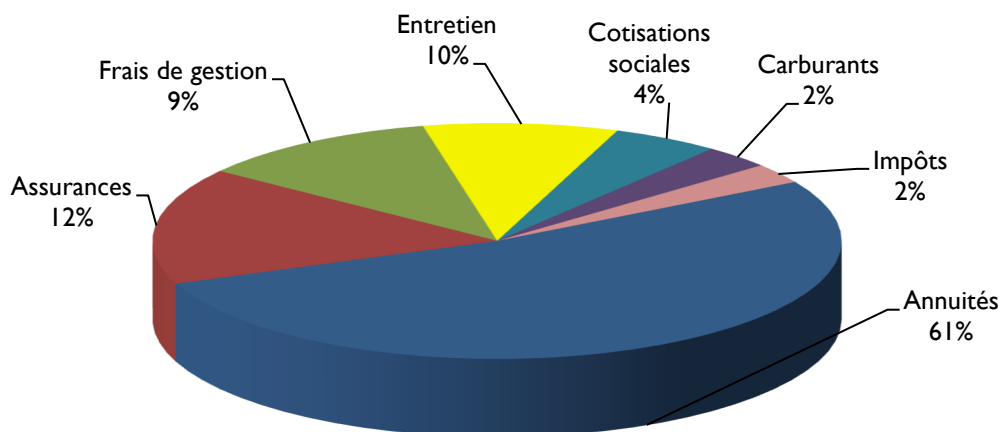
MARGE POUSSIN / ALIMENT

Marge poussin / aliment = produit des ventes d'animaux + aides à la production
- achats des poussins - achats des aliments.

Prix moyen d'achat et de vente	
Aliment	494€ / T
Poussin	0,52 € / poussin
Reprise	2,053 € / Kg vif
dont aides FODAVI	0,2135 € / Kg vif
aides Qualité	0,1815 € / Kg vif
complément de prix	0,2285 € / Kg vif
modulation ARIV	0,1778 € / Kg vif
prime DOA	0,02 € / Kg vif
Marges Poussin / Aliment	
0,80€/ Kg Vif	26,34 €/m²/lot

Le prix moyen de l'aliment est la moyenne pondérée des prix payés par chaque catégorie d'aliment, et les quantités consommées pendant l'année. Il tient compte alors de l'évolution des prix durant l'année.

CHARGES DE STRUCTURE





	2022
Annuités	22 342 €
Assurances (véhicule d'exploitation + bâtiments)	4 435 €
Frais de gestion	3 193 €
Entretiens (bâtiment et matériel)	3 694 €
Impôts et taxes	787 €
Carburants	715 €
Cotisations sociales	1 342 €

Les annuités concernent le remboursement des emprunts contractés pour la construction du bâtiment, les frais financiers y afférant et la mise en place des annexes. Les annexes comprennent la desserte du bâtiment (150 m linéaires), la fumière et la fosse de récupération d'eau de lavage, l'acquisition des silos, la réserve d'eau (10 m³), le nettoyeur haute pression, le groupe électrogène.

COÛT DU BATIMENT D'ELEVAGE EQUIPE DE 600M²

Coût d'un bâtiment équipé (sans décaissement de terrain)	399 000 €
Plafond d'investissement	658 €/m ² soit 394 800 € pour un bâtiment de 600 m ²
Montant de la subvention du bâtiment avec un taux de 60 % (Hors JA)	236 880 €

Source : Fiche FEADER 2023 -2027

Le coût du bâtiment englobe la maçonnerie, les fermetures et la toiture, de même que les installations électriques et de plomberie. En ce qui concerne l'équipement, ce coût comprend le système de ventilation et de chauffage, une balance pour le pesage des volailles, un dispositif central de désinfection avec leur montage. La fosse, le groupe électrogène, une citerne et un nettoyeur haute pression sont inclus dans le coût annexe.



Pour ce type de projet, il est nécessaire d'envisager un prêt relais destiné à financer la construction jusqu'à la réception de la subvention. En règle générale, il s'agit d'un emprunt à court terme octroyé par la banque pour une durée moyenne d'un an.

Les frais généraux sont plafonnés à 20% du coût total éligible des travaux et équipements. Ils comprennent les divers frais liés à l'administration : AGEA, ICPE, PE, Tab I 3, Permis de Construire, Subvention ...

POULETS DE CHAIR FERMIRS – VENTE DIRECTE

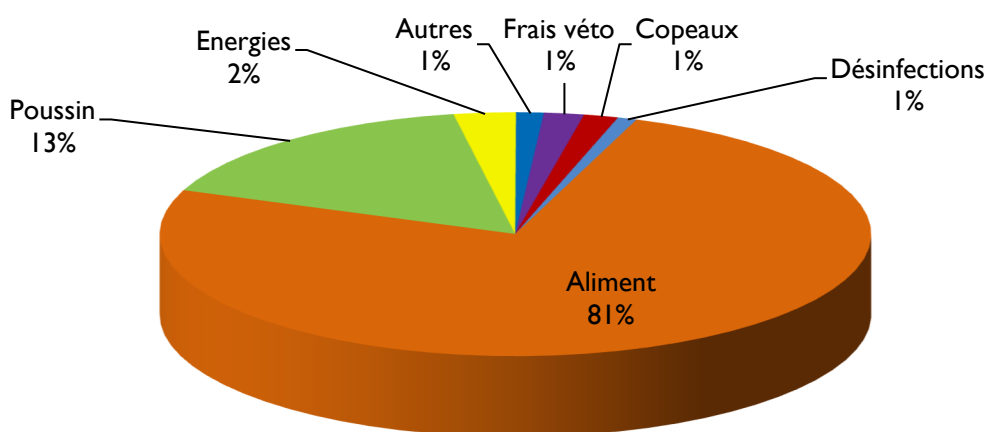
INDICATEURS TECHNIQUES 2022

Le suivi des exploitations du Réseau de Références permet de définir deux modèles caractérisant le niveau de fonctionnement et les résultats techniques. Le Cas-Type Objectif (CTO) relate les résultats d'une exploitation à un niveau de performance optimale, tel que cela peut être observé sur le terrain. L'Exploitation Standard (ES) reflète un niveau de performances plus représentatif pour ce type d'élevage. Les écarts entre ces deux modèles représentent autant de marges de progrès accessibles.

L'élevage des poulets de chair fermiers s'appuie principalement sur la main-d'œuvre familiale, qui assume également la commercialisation en vente directe des produits. Les poulets sont proposés à la vente en vif, et leur prix est fixé en fonction de leur poids.

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Nombre de lots	2,74	2,61
Nombre d'animaux en place	1 000 poulets, soit 10 poulets / m ² / lot	1 000 poulets, soit 10 poulets / m ² / lot
Poids moyen à l'abattage	3,50 kg vif	3,8 kg vif
Age moyen à l'abattage	110 jours	109 jours
Poids vifs produits	3 325 kg vif / lot 33,2 kg vif / m ² / lot	3 443 kg vif / lot 34,4 kg vif / m ² / lot
Productivité annuelle	9 125 kg vif / an	8 976 kg vif / an
Indice de consommation	3,0	3,9
Durée de vide sanitaire	21 jours / lot	28 jours / lot
Mortalité	5%	9,4%

CHARGES OPERATIONNELLES



	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	1,79 € / m ² / lot	1,11 € / m ² / lot
Eau	0,73 € / m ² / lot	0,76 € / m ² / lot
Gaz	0,16 € / m ² / lot	0,31 € / m ² / lot
Electricité	0,62 € / m ² / lot	0,64 € / m ² / lot
Nettoyage et désinfection	0,49 € / m ² / lot	0,53 € / m ² / lot
Copeaux	0,73 € / m ² / lot	0,95 € / m ² / lot
Frais d'élevage (dératisation, autopsies, détections salmonelle, ...)	1,82 € / m ² / lot	0,76 € / m ² / lot,



PRIX DES ALIMENTS LE 01 DECEMBRE 2022

Type d'aliment	Prix
V18 -Démarrage	512 € / T
V28 - Croissance	566 € / T
V48 - Abattage	522 € / T
Maïs Grain	484 € / T
Z33 ti mélange	551 € / T

Source : URCOOPA, 2022

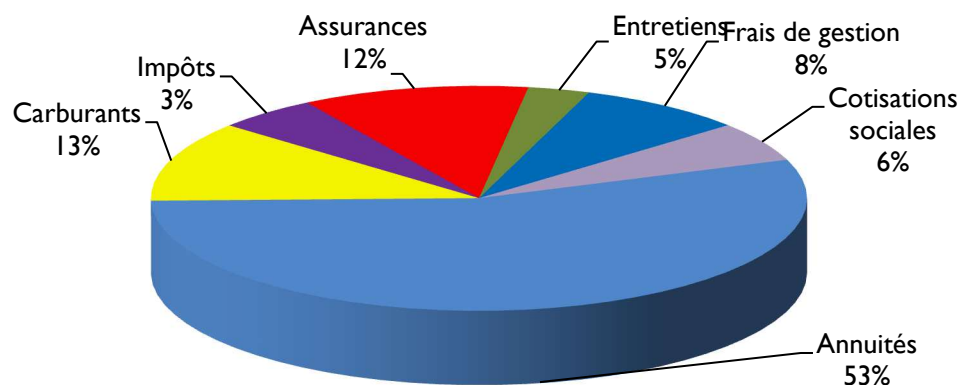
MARGE POUSSIN / ALIMENT 2022

Marge poussin / aliment = produit des ventes d'animaux + aides à la production
- achats des poussins - achats des aliments.

Prix moyen d'achat et de vente	
Aliment	515 € / T
Poussin (tout-venant)	1,10 € / poussin
Femelles	5 € / Kg vif
Mâles	6,25 € / Kg vif
Marges Poussin / Aliment	
3,17 € / Kg Vif	109,42 € / m ² / lot

Le prix moyen de l'aliment est la moyenne pondérée des prix payés par chaque catégorie d'aliment, et les quantités consommées pendant l'année. Il tient compte alors de l'évolution des prix durant l'année.

CHARGES DE STRUCTURE



	2022
Annuités	4 530 €
Carburant et lubrifiant (dépend du point de vente)	1 140 €
Entretien (bâtiment et matériel)	250 €
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiment)	1 053 €
Frais de gestion	680 €
Impôts et taxes	242 €
Cotisations sociales	495 €

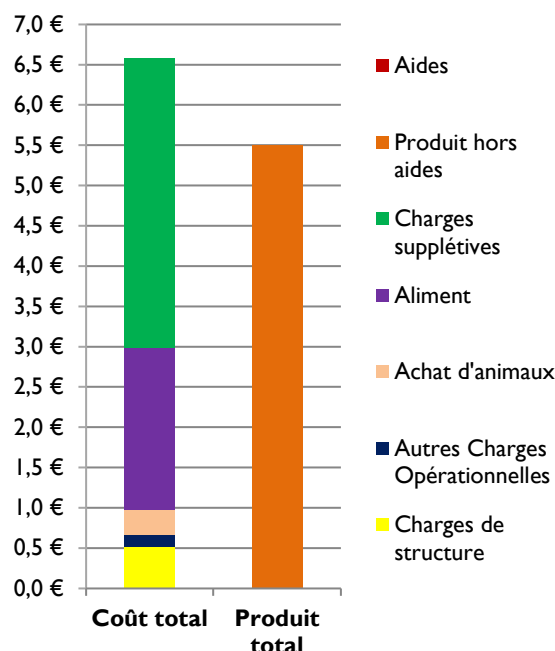
Les annuités concernent le remboursement annuel des emprunts liés à la construction du bâtiment, à l'installation des annexes, ainsi qu'à l'acquisition du véhicule d'exploitation essentiel pour la commercialisation. Les annexes englobent la desserte du bâtiment, la fumière, l'achat des silos, la réserve d'eau, le nettoyeur haute pression, etc.

COÛT DE PRODUCTION (€/KG VIF) 2022

POULETS FERMIRS – VENTE DIRECTE

Coût de production total	6,57 €
Charges supplétives	3,59 €
dont rémunération de la main d'œuvre familiale ⁽¹⁾	3,59 €
dont Rémunération des capitaux propres ⁽²⁾	-
Coût de production hors charges supplétives	2,99 €
Aliment	2,01 €
Achat d'animaux	0,31 €
Autres charges opérationnelles	0,15 €
dont dépenses de santé	0,03 €
dont nettoyage et désinfection	0,02 €
dont énergie et eau	0,05 €
dont autres frais d'élevage	0,05 €
Charges de structure	0,52 €
dont salaires et charges sociales	0,06 €
dont amortissements	0,05 €
dont frais financiers	0,02 €
dont autres charges de structure	0,39 €
Solde	-1,07 €
Niveau de rémunération de la MO familiale (SMIC)	1,40

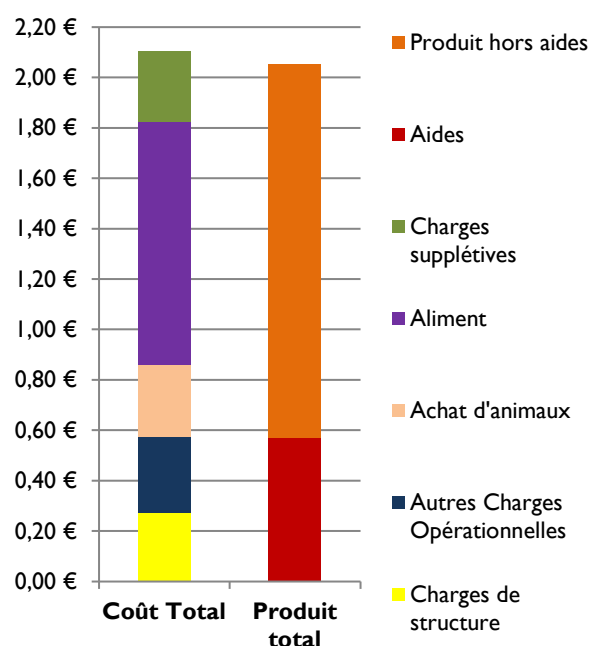
Produit total	5,5 €
Produit	5,5 €
Aides	0



POULETS STANDARDS – FILIERE ORGANISEE

Coût de production total	2,104 €
Charges supplétives	0,279 €
dont rémunération de la main d'œuvre familiale ⁽¹⁾	0,279 €
dont rémunération des capitaux propres	0,00 €
Coût de production hors charges supplétives	1,825 €
Aliment	0,966 €
Achat d'animaux	0,283 €
Autres charges opérationnelles	0,304 €
dont dépenses de santé	0,057 €
dont nettoyage et désinfection	0,017 €
dont énergie et eau	0,078 €
dont autres frais d'élevage	0,152 €
Charges de structure	0,272 €
dont salaires et charges sociales	0,012 €
dont amortissements	0,140 €
dont frais financiers	0,009 €
dont autres charges de structure	0,111 €
Solde	-0,051 €
Niveau de rémunération de la MO familiale (SMIC)	1,68

Produit total	2,053 €
Produit	1,481 €
Aides	0,573 €



(1) Rémunération du travail = 2 SMIC/UMO, avec un SMIC de 15 630 €. Capitaux propres et foncier en propriété non rémunérés. Le calcul du coût de production intègre un niveau de rémunération de la main d'œuvre exploitant de 2 SMIC par UMO, montant qui est intégré comme une charge (dite supplétive). Un solde négatif indique une rémunération du travail inférieure à ce niveau.



INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

	Poulets standards en filière organisée		Poulets fermiers en vente directe	
Indicateurs techniques	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
UMO Total	1		1	
Surface du bâtiment (m²)	600		100	
Nombre de lots réalisés par an	5,89	5,87	2,74	2,42
Densité moyenne /m²	18,35	18,30	10,00	10,00
Nombre d'animaux mis en place /an	64 817	63 161	2 744	2 607
Taux de mortalité (%)	2,5	3,1	5,0	9,4
Poids objectif à l'abattage (kgv)	1,80	1,85	3,5	3,8
Poids total de viande /an (Kgv)	113 303	115 388	9 125	8 976
Achat de concentrés /an (T)	218	226	27 375	35 006
Durée de lot (jours)	41	45	133	140
Durée de vide sanitaire (jours)	21	17	21	28
Age moyen à l'abattage (jours)	41	45	110	109
Taux de saisie (%)	0,4	0,24	0	0
Nombre d'animaux vendus /an	62 945	62 304	2 607	2 362
Poids total de viande après saisie /an (kgv)	113 303	115 388	9 125	8 976
Indice de consommation	1,92	1,95	3,0	3,9

Indicateurs économiques	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Produit brut /an (€)	237 177	236 927	50 188	49 367
dont aides (€)	64 900	66 094	0	0
Charges Opérationnelles /an (€)	175 562	181 386	18 856	22 167
dont achat aliment (€)	107 896	111 425	14 098	18 028
dont achat de poussin (€)	32 885	32 699	3 019	2 811
Marge Brute de l'atelier/an (€)	63 799	57 725	31 332	27 201
EBE/PB (%)	22%	17%	55%	47%
Prix moyen de vente (€/kgv)	2,093 (dont 0,572€ d'aides)	2,053 (dont 0,572€ d'aides)	5,00 (femelles) et 6,25 (mâles)	
Coût de production (€/kgv) (rémunération 2 SMIC/UMO)	2,06	2,10	6,09	6,57

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE POSEI FRANCE - RÉUNION

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale / Chambre d'Agriculture de La Réunion et AVIPOLE
 Damien ROGER- damien.roger@reunion.chambagri.fr, Jery RANDRIANASOLO- jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr
 Bernard RAMASSAMY - bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr, Didier VOULAMA- AVIPOLE- didier.voulama@avipole.re
 Aymeric LE LAY – ITAVI - lelay@itavi.asso.fr

Octobre 2023